



COMPRENDRE LE PORTAIL ET VOS TALONS DE PAIE



COMPRENDRE LE PORTAIL ET VOS TALONS DE PAIE

SOMMAIRE

LE PORTAIL	2
SECTION RELEVÉS DE PAIE	3
COMPRENDRE VOTRE TALON DE PAIE	4
VOS BANQUES	6
L'APPLICATION MOBILE	7
ANNEXE 1	10

COMPRENDRE LE PORTAIL ET VOS TALONS DE PAIE

LE PORTAIL

Lors de votre connexion au portail Employeur D, vous aurez accès aux différentes options disponibles.

Pour consulter vos talons de paie, vous devrez cliquer sur la flèche "Relevés de paie".

The screenshot shows the Employeur D portal interface. At the top, there is a logo for 'Employeur D Solutions Paie et RH'. Below the logo, there are two icons: 'Messages' and 'Documents'. In the center, there is a dropdown menu labeled 'Relevé de paie du 2025/01/07' with a green arrow icon. This dropdown menu is circled in red, and a red arrow points to it from the right. Below the dropdown menu, there are three main sections: 'Sommaire', 'Répartition', and 'Jours de paie'. The 'Sommaire' section shows 'Paie nette' as '136.89 \$' for the period '2024/12/15 au 2024/12/28'. The 'Répartition' section shows a pie chart with 'Salaires net' at 95.90% and 'Déductions' at 4.10%. The 'Jours de paie' section shows a calendar for December 2024 with the 15th and 20th highlighted.

Astuce importante !

Vous pouvez cliquer sur tout ce qui est souligné en vert, cela vous amène vers des informations ou des fonctionnalités supplémentaires.

COMPRENDRE LE PORTAIL ET VOS TALONS DE PAIE

SECTION RELEVÉS DE PAIE

En cliquant sur la date soulignée en vert, votre talon de paie s'ouvrira. Pour les paies 25 et 26, les talons étaient trop longs, ce qui a entraîné la création de deux liens pour les mêmes dates. Il est nécessaire d'ouvrir les deux liens pour consulter l'intégralité du talon.

Il est désormais possible de voir deux dates et d'avoir deux versements séparés.

Petite nouveauté par rapport à SYM: si une correction s'applique à une période de paie antérieure, le montant sera attribué à la bonne période, ce qui garantit l'exactitude des calculs relatifs à l'impôt ainsi que des relevés d'emploi.

The screenshot displays the 'Ma paie' (My Pay) section of a portal. On the left, a sidebar contains the menu items 'Ma paie', 'MA PAIE', and 'Relevés de paie'. The main content area on the right is titled 'Relevés de paie' and 'Liste des relevés'. It shows a list of payroll statements under the heading 'Relevés (1 - 8)'. The first item is 'Date de paiement' with a dropdown arrow. Below it, several dates are listed, some underlined in green, indicating they are clickable links to the full payroll statement. The dates shown are: 2025/01/07, 2025/01/02, 2024/12/24, 2024/12/24, 2024/12/19, 2024/12/19, 2024/12/05, and 2024/12/05.

COMPRENDRE LE PORTAIL ET VOS TALONS DE PAIE

COMPRENDRE VOTRE TALON DE PAIE

Nous travaillons actuellement avec Employeur D pour améliorer la lisibilité des talons de paie ainsi que des libellés. Cependant, voici quelques explications qui peuvent vous aider à mieux comprendre votre talon de paie.

Information sur le talon de paie

Les informations se trouvent en haut à droite de votre talon de paie.

Dans cette section, vous pouvez trouver la **période de paie**, les **dates de la période couverte** ainsi que la **date payable**. Il est important de bien vérifier que vous consultez le talon de paie pour la bonne période que vous recherchez.

EXPLICATIONS!



PP: 01	2024/12/15	2024/12/28	
AJ.:			
DATE PAYABLE:	2025/01/02		
VAC.SEMAINES DUE :	6304.00	Montant en semaines de vacances disponibles	
VAC.-JOURS :		Montant en jours de vacances disponibles	
FÉRIÉS TAP :	112.50	Nbr d'heures de fériés dont vous disposez	
BQ MALADIE :	65.55	Nbr d'heures de maladie disponible	
BQ Ancienneté :	52232.59	Nbr d'heures d'ancienneté accumulées depuis le début de votre emploi	

COMPRENDRE LE PORTAIL ET VOS TALONS DE PAIE

COMPRENDRE VOTRE TALON DE PAIE

Plus bas sur votre talon de paie, vous pouvez voir les informations suivantes concernant vos gains :

- Gains, taux horaire et heures : le total des heures travaillées et des gains pour la période en cours.
- Qtes Acc et Montant Acc : votre cumulatif pour l'année en cours.

GAINS	TAUX HORAIRE	QTES COUR.	MONTANTS COUR.	QTES ACC.	MONTANTS ACC.	DEDUCTIONS	MONTANTS COUR.	MONTANTS ACC.
Hres régu	39.4000	58.00	2285.20	58.00	2285.20	R.R.Q.	215.65	215.65
Mal.N-Pla	39.4000	11.25	443.25	11.25	443.25	A.E. rédui	45.40	45.40
Fériés TA	39.4000	8.67	341.60	8.67	341.60	RQAP	17.12	17.12
Fériés TA	39.4000	2.58	101.65	2.58	101.65	Imp. féd.	370.80	370.80
H.Fin/déb	59.1000	2.32	137.12	2.32	137.12	Imp. provi	454.50	454.50
Prime FDS	1.5760	10.75	16.94	10.75	16.94	Corr.paie	2072.24	
Pr.nuit %	39.4000	5.00	27.60	5.00	27.60	Synd.TAP	83.21	83.21
Tx.Clin.4	1.5760	60.32	95.06	60.32	95.06	ASS. COLL.	163.68	163.68
Pr.Assidu	1.5760	10.75	16.94	10.75	16.94			
Fr.Repas			12.15		12.15			
H.Fériés	39.4000	9.50	374.30	9.50	374.30			
H.FériésT		9.50		9.50				
Maj.à 80h		80.00	80.00	80.00	80.00			
Av.maladi			38.76		38.76			

Il est également important de noter qu'il y a plusieurs lignes concernant les gains pour les fériés sur votre talon de paie. **Seul le premier gain indiqué est le bon**, tandis que les autres lignes correspondent à des codes utilisés pour des calculs divers. Nous avons demandé à Employeur D de retirer ses codes dorénavant ils ne seront plus là.

Il est important de noter que le **gain Maj à 80H** n'est pas un gain, mais un code statistique. Il représente le nombre d'heures correspondant au cumul de l'ancienneté, et ce total figure dans la banque située en haut du talon de paie.

COMPRENDRE LE PORTAIL ET VOS TALONS DE PAIE

VOS BANQUES

Si vous souhaitez consulter vos banques, nous vous recommandons de vous rendre sur le portail Employeur D. Vous y trouverez les informations détaillées dans la section correspondante. L'information se trouve dans mon dossier d'employé - Congés et absences. Voir ANNEXE 1 pour plus de détails.

Mon dossier d'employé

MON DOSSIER D'EMPLOYÉ
Renseignements personnels
Contacts en cas d'urgence
Congés et absences

EXPLICATIONS!

Banque	Description
BQ Ancienneté	Hrs d'ancienneté
BQ MALADIE	Hrs maladies restantes pour l'année en cours
BQ RISTOURNE	Hrs pour les congés ristourne restants*
BQ TEMPS ACC	Hrs en banque facturables au contrat de service
BQ TEMPS ACC HC	Hrs en banque non facturables au contrat de service**
CONGÉS SS	Banque de congés sans solde*
FÉRIÉS TAP	Hrs restantes en congé férié
VAC ANT-JOURS	Vacances fractionnées des années précédentes
VAC ANT-SEM	Vacances en cours et vacances cumulées
VAC-JOURS	Vacances fractionnées en cours

*Pour les banques ristournes et sans solde (SS), ce sont des banques en journées. Comme nous importons en heures, le système ne le gère pas bien. Nous sommes au courant et EMPLOYEUR D travaille là-dessus.

**BQ TEMPS ACC et BQ TEMPS ACC HC = HRS en banque facturables et non facturables au contrat de service. Dans les deux cas, ce sont des HRS en banque dont vous disposez. Elles sont disponibles pour prendre en congé ou être monnayées. Vous n'avez pas besoin de nous spécifier quelle banque prendre.

Pour comprendre les vacances en cours, ouvrez la fenêtre suivante.

Vous y trouverez le montant accumulé pour l'année à venir et le montant dû pour les vacances de la période actuelle.

Détails de la banque : VAC.SEMAIN \$

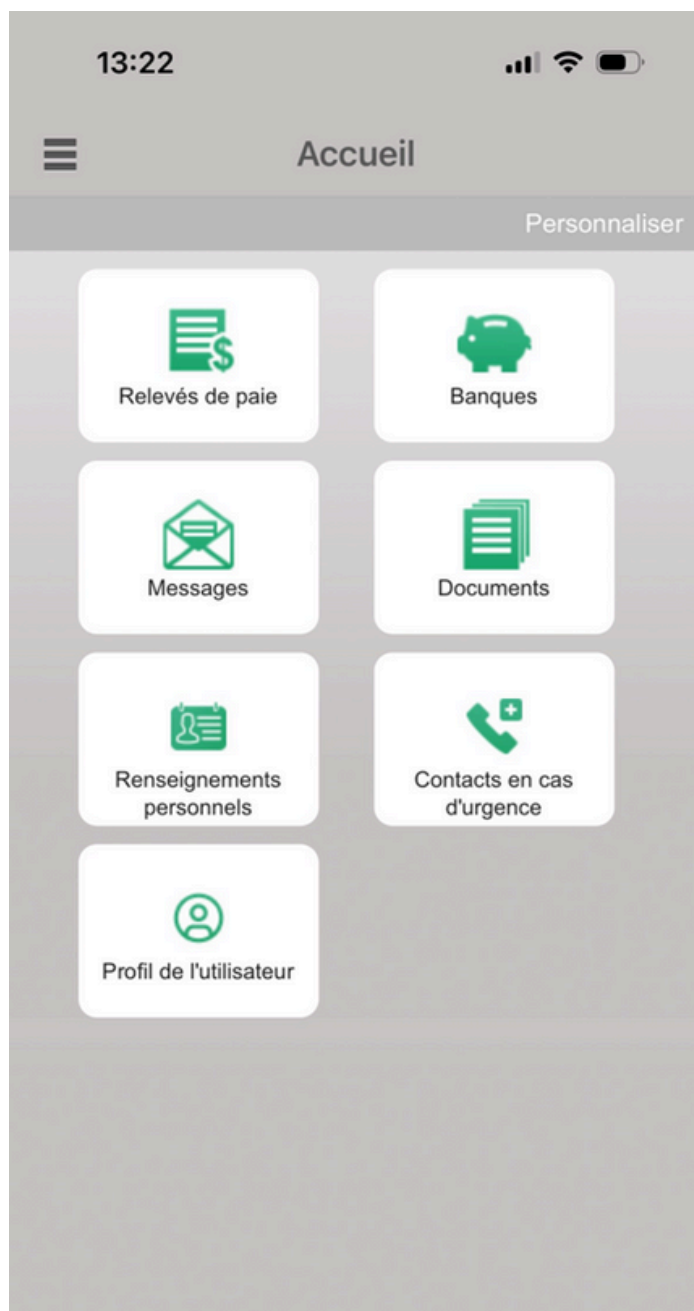
Employeur D indique Heures mais ce sont des jours.

	Heures	Montant
Permis	0.00	0.00 \$
Accumulé	0.00	5 243.80 \$
Dû	14.00	3 233.19 \$
Payé	0.00	0.00 \$
Anticipé	0.00	0.00 \$
Solde	14.00	3 233.19 \$
Solde départ	14.00	8 476.99 \$

COMPRENDRE LE PORTAIL ET VOS TALONS DE PAIE

L'APPLICATION MOBILE

Voici la page d'accueil de l'application.
C'est la même explication que sur le portail.



Relevés de pa	
Paie du 7 janvier 2025	
Paie nette	
136.89 \$	
Prochaine paie le 16 janvier 2025	
Relevés précédents	
2025/01/02	
2024/12/24	
2024/12/24	
2024/12/19	
2024/12/19	
2024/12/05	
2024/12/05	

COMPRENDRE LE PORTAIL ET VOS TALONS DE PAIE

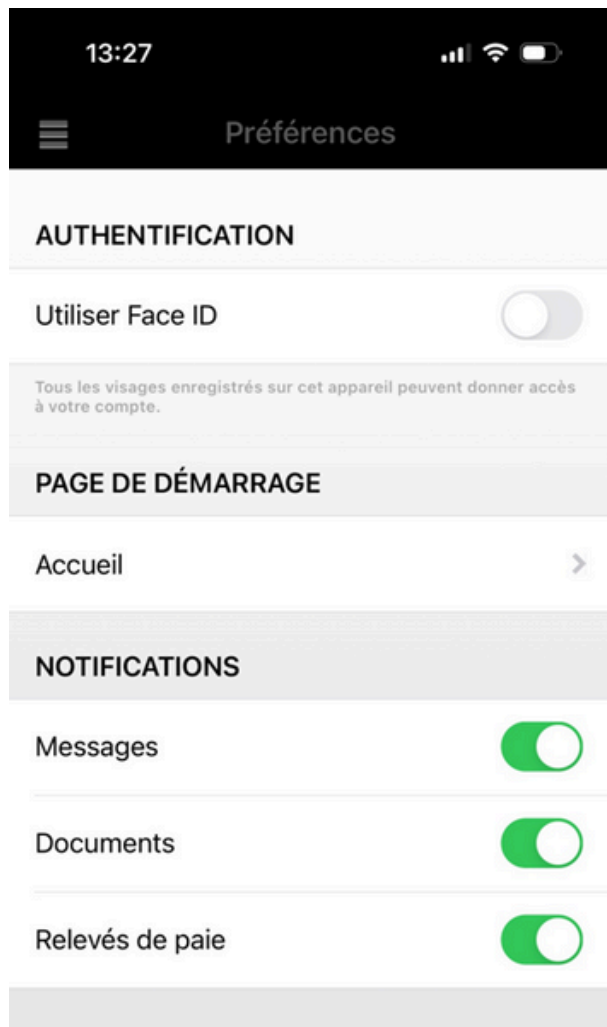
L'APPLICATION MOBILE - VOS BANQUES

En cliquant sur l'icône du petit cochon, vous êtes redirigé vers les banques

Banques	
Mise à jour le 28 décembre 2020	
ASS.SAL.	
BQ Ancienneté	
BQ MALADIE	
BQ RISTOURNE	
BQ TEMPS ACC	
BQ TEMPS ACC.HC	
CNESST AVANCE	
CONGÉS SS	
FÉRIÉS TAP	
VAC.-JOURS	
VAC.ANT.JOURS	
VAC.ANT.SEM	
VAC.SEMAINES	30

L'APPLICATION MOBILE - SE CRÉER DES ALERTES

Sur l'application mobile, vous pouvez activer des alertes pour être informé dès qu'il y a des messages, des documents ou des relevés de paie disponibles. Il vous suffit d'activer les notifications dans les paramètres, sous "Préférences".



COMPRENDRE LE PORTAIL ET VOS TALONS DE PAIE

ANNEXE 1

LIBELLÉ	STATUT	DESCRIPTION
BQ MALADIE	TEMPS COMPLET	Heures maladies restantes pour l'année en cours
BQ TEMPS ACC	Pour tous	Heures facturable selon contrat de service mises en banque (TS début hâtif/fin tardive/quart en TS)
BQ TEMPS ACC HC	Pour tous	Heures non facturable selon contrat de service - mise en banque (libération, département non facturable, etc)
CNESST AVANCE	Pour tous	Banque pour le suivi des avances versées / montant recus de la cnesst
ASS SAL	Pour tous	Banque pour le suivi des avances versées / montant recus premier chèque Desjardins
VAC SEMAINE \$	Pour tous	Vacances en cours (pour la prise de vacances de l'année en cours) et vacances cumulées (pour l'année à venir)
VAC JOURS	Pour tous	Vacances fractionnées - année en cours
VAC ANT SEM	Pour tous	Vacances des années précédentes
VAC ANT JOUR	Pour tous	Vacances fractionnées des années précédentes
FÉRIÉS TAP	TEMPS COMPLET	Heures disponible pour vos congés fériés
BQ MALADIE T-P	TEMPS PARTIEL	Heures maladies restantes pour l'année en cours
FÉRIÉS T.P	TEMPS PARTIEL	Heures disponible pour vos congés fériés
BQ RISTOURNE	Pour tous	Banque de congé ristourne disponible
CONGÉ SS	Pour tous	Banque de congés sans solde disponible
BQ Ancienneté	Pour tous	Hres ancienneté